

GROUPE IBÉRO-FRANCOPHONE
D'EUROJURIS INTERNATIONAL
RÉSEAU EUROPÉEN DE PROFESSIONNELS/ES DU DROIT

Brochure 2009



*(Casa Batlló Gaudí - Barcelone,
Capitale de l'Union pour la Méditerranée)*



(Berlin)

INTRODUCTION

Le Groupe Ibéro-Francophone s'est constitué à Barcelone le 24 mai 2002 dans le but d'être un point de rencontre entre Confrères et Consoeurs des pays voisins pour travailler ensemble dans des matières juridiques d'intérêt commun, avec la particularité que dans nos réunions chacun/e peut s'exprimer indifféremment en Espagnol ou en Français, obtenant une connaissance plus proche des autres Confrères et Consoeurs et de leur système juridique, ainsi qu'une grande fluidité de la communication dans l'échange de mandats.

MEMBRES

Nous sommes des Avocats/es et autres professionnels du droit (Notaires, etc.) provenant des pays ibériques (Espagnols, Portugais) et des pays totalement ou partiellement francophones (Français, Belges, Suisses). Sont également bienvenus d'autres Confrères et Consoeurs intéressés/ées, quand ils/elles accomplissent les conditions linguistiques requises.

LANGUES

Les langues de communication dans nos sessions, documentations et correspondances sont le Français et l'Espagnol, chacun/e pouvant s'exprimer librement dans l'une ou l'autre langue. Pour participer au Groupe il est donc nécessaire de parler l'une de ces langues et de comprendre l'autre.

FONCTIONNEMENT

Le Groupe se réunit en moyenne deux fois par an dans le cadre des Congrès d'Eurojuris International, et à chaque occasion nous travaillons sur un thème juridique, préalablement choisi, d'intérêt transnational commun, par rapport auquel un Confrère ou Consoeur par pays expose et compare avec les autres la législation et la pratique juridique concernant le sujet en l'espèce dans son territoire. Le débat final, de même que les contributions spontanées des assistants/es, sont également bienvenus.



(Pompéi - Sorrente)

MATIÈRES

Les sujets traités dans nos sessions de travail ont été jusqu'à présent les suivants:

1.- Barcelone mai 2002:

- Compétence Judiciaire, Reconnaissance et Exécution de Jugements et autres Titres Exécutaires Étrangers: Règlement CE 44/2001 ("Bruxelles I"). Domaine d'application, contenu et nouveautés par rapport à la Convention de Bruxelles de 1968.
- Signification de Documents Judiciaires et Extrajudiciaires à l'Étranger: Règlement CE 1348/2000. Domaine d'application, contenu et conséquences pratiques.

2.- Nice octobre-novembre 2002:

Système Judiciaire en Espagne, Portugal, France et Belgique. Organigramme des Tribunaux dans les différents niveaux et juridictions, agents qui y interviennent.

3.- Séville octobre 2003:

Systèmes alternatifs de résolution de conflits:

- Arbitrage.
- Médiation.

4.- Sorrente avril 2004:

Achats-Vente Immobiliers: Contrats privés, Actes Notariés, Impôts et Registres de la Propriété (Conservation des Hypothèques).



(Catamarán Cosyhé III - La Camargue)

5.- Prague novembre 2004:

Sociétés: S.A./N.V., S.L./SARL, Société Limitée Nouvelle Entreprise, Sociétés Patrimoniales et Questions Fiscales.

6.- Baillargues (Montpellier) juin 2005:

- Réunion Hispano-Française d'Avocats/es et Notaires à l'Office Notarial de Baillargues (Maître Dominique Grasset).
- Voyage en Catamaran dans la Camargue.

7.- Berlin novembre 2005:

Successions Héréditaires avec des Éléments Internationaux. Démarches, Documentation, Droits Nationaux et Droit International Privé.

8.- Majorque octobre 2006:

Contrats d'Agence et de Distribution:

- Droits Nationaux: Réglementation en Espagne, Portugal, France et Belgique, Modèles de Contrats et Clauses spécialement pertinentes ou conflictuelles.
- Droit International Privé: Droit Applicable, Cours Compétentes, Clauses de Soumission, Droit Impératif et Jurisprudence de la CJCE.

9.- Séville janvier 2007:

Réunion Congrès National Eurojuris France.



(Riga, Lettonie)

10.- Riga mai 2007:

- Régimes Économiques Matrimoniaux dans les différents Pays.
- Traitement Juridique des Couples du Même Sexe. Processus vers l'Égalité de Droits à Différentes Vitesses. Questions de Droit de la Famille, Succession, Fiscal et de Sécurité Sociale dans les Couples de Différentes Nationalités.
- Compétence Judiciaire, Reconnaissance et Exécution de Jugements Étrangers en matière de Séparation et Divorce: Règlement "Bruxelles II bis".

11.- Budapest novembre 2008:

Structure administrative, exécutive, législative et judiciaire dans les différents Etats Membres et conséquences pratiques - I.

12.- Athènes octobre 2008:

Structure administrative, exécutive, législative et judiciaire dans les différents Etats Membres et conséquences pratiques - II.

13.- Düsseldorf mai 2009:

Nouveaux Règlements Communautaires dans le cadre de l'activité transfrontalière.

Contenu et conséquences pratiques:

- Règlement CE 593/2008 ("Rome I") concernant la loi applicable aux obligations contractuelles (appl. Déc. 2009).
- Règlement CE 864/2007 ("Rome II") concernant la loi applicable aux obligations extracontractuelles (appl. Jan. 2009).
- Règlement CE 1896/2006 instituant une procédure européenne d'injonction de payer (appl. Déc. 2008).
- Règlement CE 861/2007 instituant une procédure européenne de règlement de petits litiges (appl. Jan. 2009).

PROCHAINES ACTIVITÉS

14.- Malte 5 nov. 2009:

Recouvrements de créances transfrontaliers:

- Expériences comparées concernant les différentes options: litige dans le pays d'origine, litige dans le pays de destination, procédure européenne de petits montants, procédures d'injonction de payer nationales et européenne, exécution (jugement national / jugement étranger cert. "Bruxelles I" / titre exécutoire européen "805/2004").
- Procédures collectives avec des créanciers étrangers.

STATUT

Barcelone 2002 - Berlin 2005:

Le Groupe Ibéro-Francophone naît et se développe pendant ses premiers 4 ans de travail comme entité autonome.

Majorque 2006:

Dans le Congrès de Majorque 2006 le Groupe décide de modifier son statut pour devenir un "Practice Group" d'Eurojuris International, ayant désormais accès aux Services, Logistique et Publicité du Réseau Européen.

CONTACT

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à me contacter, je serai ravie de recevoir de vos nouvelles.

Blanca Padrós Amat
Avocate et Traductrice Assermentée
Présidente et Fondatrice du Groupe Ibéro-Francophone d'Eurojuris International
ESPADA GERLACH & ASOCIADOS
Cabinet Membre d'Eurojuris Espagne et Eurojuris International
Réseau National et Européen d'Avocats
Avinguda Diagonal 361, 3^o 1^a, 08037 Barcelone (Espagne)
Tél.: +34.93.301.27.41 - Fax: +34.93.301.28.08
E-mail: b.padros@espadagerlach.com